

BUDGET PRIMITIF 2012
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 Mars 2012 à 19 H 30

PRESENTS : P. FONTENEAU., E. VALEGEAS, Mme Y. HAVARD, P. JEAN, S. DUMAS, F. CHAUMET, J. SALLÉE, L. DUSSAIGNE, W. JUILLIEN, G. FONTENEAU., S. AUGERAUD, B. TREMEL, P. VERGEZ, Mme C. HAUXWELL.

ABSENTS EXCUSES :

Madame Yvette HAVARD a été élue secrétaire.

Monsieur le maire remercie Monsieur Viaux trésorier, pour sa présence à la réunion.

DELIBERATIONS :

Monsieur Viaux présente les Comptes Administratifs, CCAS, ASSAINISSEMENT COMMUNE ainsi que les Comptes de Gestion 2011 correspondants.

Monsieur le Maire propose de nommer Eric Valegeas en tant que Président :
Vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion :

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION COMMUNE

Vote pour 12 - Contre 0 - Abstention 1 (W. JUILLIEN)

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT

Vote pour 13 - Contre 0 - Abstention 0

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION CCAS

Vote pour 13 - Contre 0 - Abstention 0

Après avoir validé les comptes administratifs le conseil doit valider les résultats suivants :

Résultat Budget CCAS + 58.02 €.

Résultat Budget assainissement : + 109 077.58 €

Il est proposé de reporter 86 826.01 € en fonctionnement et d'affecter 22 251.57 € en investissement. Au compte 1068.

Résultat Budget commune : + 218 128.13 €

Il est proposé de reporter 96 890.94 € en fonctionnement et d'affecter 121 237.19 € en investissement au compte 1068.

Il est proposé de voter les résultats ci-dessus :

BUDGET COMMUNE

Vote pour 12 - Contre 0 - Abstention 1 (W. JUILLIEN)

BUDGET ASSAINISSEMENT

Vote pour 13 - Contre 0 - Abstention 0

BUDGET CCAS

Vote pour 13 - Contre 0 - Abstention 0

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS CCAS, ASSAINISSEMENT ET COMMUNE :

Avant de présenter les budgets primitifs, Monsieur le Maire propose de voter les mêmes taux d'imposition en 2012 qu'en 2011 et par conséquent de ne procéder à aucune augmentation.

Taxe d'Habitation	8.91 %
Taxe Foncière bâti	17.28 %
Taxe Foncière non bâti	42.11 %

Le montant total des impositions perçu par la commune sera de 191 131.00 €.

Vote pour à l'unanimité.

Présentation des Budgets Primitifs par Monsieur le Maire.

BUDGET COMMUNE

Vote pour à l'unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Vote pour à l'unanimité.

BUDGET CCAS

Vote pour à l'unanimité.

EMPRUNT POUR L'ACHAT DU CAMION

Le conseil a reçu la proposition de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole pour l'emprunt d'acquisition d'un camion. Ces deux établissements ne peuvent pas prêter la totalité du financement souhaité.

Monsieur le maire propose donc que le Crédit Mutuel soit retenu pour la totalité de l'emprunt soit 24 779.67 € avec un taux fixe de 3.13 % sur 4 ans.

Vote pour à l'unanimité.

La séance est levée à 21 H 15. Prochaine réunion du conseil le 10 avril 2012 à 19 H 30.